

ANETHAN (*Jules-Joseph, baron d'*), Ministre d'État (Bruxelles, 23.4.1803-Bruxelles, 6.11.1888). Fils d'un préfet du département de la Dyle, conseiller d'État sous le régime hollandais, Jules-Joseph d'Anethan occupa une place éminente dans la politique belge.

En 1836 il était Avocat Général à la Cour d'appel de Bruxelles. En 1843, il se voit confier le portefeuille de la Justice qu'il conserve jusqu'en 1847. Ministre d'État en 1856, il forme le 1^{er} juillet 1870 un Cabinet dans lequel il prend le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il détiendra jusqu'à la révocation du Cabinet en décembre 1871. Il présida de 1884 à 1886 le Sénat.

A l'égard de l'œuvre civilisatrice entreprise en Afrique par Léopold II, d'Anethan manifesta un vif intérêt et accepta, avec Beernaert et Dolez, une vice-présidence de l'Association Internationale Africaine. En février 1878, lorsque s'organisa à Bruxelles le Comité d'Études du Haut-Congo, le Roi en devint Président d'honneur, Beernaert, Dolez et d'Anethan, vice-présidents d'honneur et le Général Strauch, président effectif.

25 février 1950.
A. Engels.

C^{te} L. De Lichtervelde, *Léopold II*, Édit. Universitaires. — Archives Greffe du Sénat.